



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°25  
Séance du 30 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le **30 JUILLET à 20 heures 00**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

**Présents :**

Pierre BAILLY-BECHET, Stéphane CANTE, Karine MOMMESSIN, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Karine POTHIER donne pouvoir à Dominique VIOT.

Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Roger Ribollet

Aurélien BERRY, Sophie GUINET, Franck RAMPON, Gaëlle LABALME, Elise AUCLAIR-BURDEAU

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **8**

Date de la convocation : 26 juillet 2024

Date d'affichage : 26 juillet 2024

**Ce conseil municipal se tient à la suite du constat d'absence de quorum lors du conseil municipal du vendredi 26 juillet 2024. Le quorum n'est donc pas exigé pour ce conseil.**

**N 25 - Convention pour la BAL Papillons**

M. le maire rappelle que la boîte aux lettres Papillons a pour objectif de libérer le plus tôt possible, la parole des enfants victimes de violences, quelles qu'elles soient.

La boîte aux lettres avait été mise en place puis retirée faute de disponibilité d'un référent.

Elise Auclair qui n'aura plus d'enfant à l'école à la rentrée 2024 se propose d'être la référente Papillons et de suivre les formations correspondantes.

Le coût du dispositif est de 125 € pour l'année.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal :**

➤ **Approuve la signature de la convention avec l'association les Papillons.**

➤ **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT